

Parlez-moi de la pluie... Pas de la houle

- En aucun cas je n'ai mis en cause la qualité du personnel technique de la ville qui a bien exécuté sa tâche dans le cadre des directives qui lui ont été données par monsieur le maire et ses adjoints qui sont les décideurs en matière d'urbanisme.
- Ce qui s'est passé le 1er novembre, n'est pas le seul problème en 8 ans. Loin de là ! Et les Six-Fournais jugeront le bien fondé de cette affirmation. En effet, le rond point s'inonde de manière récurrente (l'avant-dernière fois était le 15 juin 2010)¹, tous les habitants de Lômes, les usagers du rond point le savent bien et certains se plaignent quand on évoque cette situation. Alors pourquoi vouloir maquiller la réalité ?
- Par ailleurs, monsieur le maire dans sa réponse fait un savant amalgame en fusionnant les problèmes : celui spécifique du port "de la Méditerranée" qui fait aujourd'hui l'objet d'un litige fondé puisque la justice s'en est saisie et qui est lié à la houle laquelle on le sait est un phénomène mécanique d'ondulation de la mer indépendant des orages. Et le problème spécifique de l'hydrologie du réseau urbain lié à la topologie de ce rond point qui par nature est un point de réception des eaux pluviales de ruissellement des routes départementales qui y aboutissent.

*Le 14 novembre 2010, **Jean-Marc FROMENT**
Responsable MODEM pour le canton de SIX-FOURS*

¹ Le 15 juin, les pompiers et la police municipale détournaient les automobilistes (dont je faisais parti) des barrières étaient misent en place interdisant l'accès au rond point du « Rayon de soleil ». Ces faits sont en partie repris par le site www.six-fours.net, dont je vous transmets deux articles.